



**DOSSIER
DE PRESSE**

Mardi 11 octobre 2022

7^{ème} édition

**#MoisSansTabac
en Occitanie**



**Vous n'étiez pas seul quand
vous avez commencé.**

Vous ne serez pas seul pour arrêter !



Sommaire

Avant-propos	3
Communiqué de presse	4
Chiffres-clés	6
Le tabagisme en Occitanie et en France : où en sommes-nous ?	9
1. Prévalence du tabagisme	9
2. Quantité de tabac fumé	10
3. Mortalité attribuable au tabagisme	10
4. Tentatives d'arrêt	11
6. Des fumeurs qui ont de plus en plus de recours aux substituts nicotiniques pour arrêter de fumer.....	11
#MoisSansTabac : un événement collectif	13
1. Une opération composée de 3 temps forts	13
2. Des partenaires engagés sur tout le territoire	15
3. Le rôle-clé des Prescripteurs de substituts dans le sevrage	15
4. Des actions de proximité au plus près des « défumeurs »	15
4. L'appel à projets de l'Assurance Maladie	19
Les aides à disposition des fumeurs	22
1. Le site Tabac info service	22
2. L'application Tabac info service de l'assurance Maladie.....	22
3. Le 39 89 : la ligne téléphonique gratuite.....	23
4. #MoisSansTabac, ça se passe aussi sur les réseaux sociaux en Occitanie.....	23
5. Les kits d'aide à l'arrêt	24
6. Des outils adaptés pour le milieu du travail.....	24
À propos	25

[AVANT-PROPOS

Santé Publique France, en partenariat avec le Ministère de la Santé et de la Prévention et l'Assurance Maladie, lance la 7^{ème} édition de *#MoisSansTabac*. Depuis son lancement en 2016, l'opération nationale d'accompagnement à l'arrêt du tabac, *#MoisSansTabac*, a enregistré près de 1 013 000 inscriptions au niveau national, dont près de 100 000 en Occitanie. Pour cette nouvelle édition, les acteurs de santé de la région se mobilisent une nouvelle fois pour inciter et accompagner les fumeurs à participer.

La lutte contre le tabagisme, une priorité de santé publique

Première cause de mortalité évitable, le tabac est responsable dans notre pays de près d'un décès sur huit. La stratégie nationale de santé et le plan Priorité Prévention font de la lutte contre le tabac une priorité de santé publique de premier plan. La région Occitanie est fortement marquée par le tabagisme avec 30,3 % de fumeurs quotidiens, soit près de 5 points au-dessus de la prévalence nationale.

#MoisSansTabac, un dispositif positif et collectif

Désormais incontournable, l'événement Mois sans tabac propose aux fumeurs un accompagnement personnalisé au sevrage. Les fumeurs sont invités à s'inscrire durant tout le mois d'octobre via le site dédié et à se préparer à relever ce défi dès le 1^{er} novembre prochain. Réaliser un sevrage de 30 jours multiplie par 5 les chances d'arrêter de fumer définitivement.

Des initiatives sur tout le territoire pour soutenir les participants

Pour inciter les fumeurs à faire partie de l'aventure *#MoisSansTabac*, Santé Publique France, l'Assurance Maladie et l'Agence Régionale de Santé soutiennent de nombreuses actions de proximité, de sensibilisation et d'accompagnement à l'arrêt du tabac menées par Epidaure - ICM, IIREPS Occitanie ainsi que l'ensemble des professionnels de santé, les associations sur toute la région de l'Occitanie. Ce dispositif permet aux fumeurs et à leur entourage de s'informer et d'échanger avec des professionnels de la prévention.

[COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montpellier, le 11 octobre 2022

#MoisSansTabac #sante #tabac

7^{ÈME} ÉDITION DE #MoisSansTabac : EN NOVEMBRE, ON ARRÊTE ENSEMBLE !

Santé publique France, en partenariat avec le Ministère de la Santé et de la Prévention et l'Assurance Maladie, lance la 7^{ème} édition de #MoisSansTabac. Depuis son lancement en 2016, l'opération #MoisSansTabac a enregistré plus de **1 013 000 inscriptions au niveau national, dont 100 000 en Occitanie.**

Chaque année, cet événement est l'occasion pour les fumeurs de rejoindre un mouvement collectif les invitant à s'engager ensemble dans une démarche d'arrêt du tabac pendant un mois. C'est une première étape essentielle, car réussir à arrêter de fumer pendant 30 jours multiplie par 5 les chances d'abandonner le tabac définitivement. Parce que stimuler la motivation des fumeurs est capital, ce rendez-vous entre dès à présent dans sa phase préparatoire : tout au long du mois d'octobre, les fumeurs sont invités à se préparer à arrêter, et à participer au défi en s'inscrivant sur le [site internet dédié](#) et sur l'application [Tabac info service](#). Sous le pilotage de l'Agence Régionale de Santé (ARS), cette campagne est coordonnée en Occitanie par Epidaure, le département Prévention de l'Institut du Cancer de Montpellier (ICM), ambassadeur historique de l'opération.

Cette année, l'habillage de Mois sans tabac fait aussi peau neuve avec une nouvelle charte graphique et un nouveau slogan qui met en avant le moteur motivationnel de l'arrêt collectif et l'importance du soutien dans le sevrage :

**Vous n'étiez pas seul quand vous avez commencé.
Vous ne serez pas seul pour arrêter.**

Le tabagisme, un enjeu de santé publique

Le tabac reste aujourd'hui la première cause évitable de mortalité en France. Alors qu'on notait une baisse du tabagisme en France métropolitaine de 1,9 million de fumeurs quotidiens entre 2014 et 2019, les derniers résultats du Baromètre de Santé Publique France, publiés en mai 2021, montrent que la prévalence s'est stabilisée en 2020, avec 25,5 % de fumeurs quotidiens, sans variation significative par rapport à 2019.

**L'Occitanie est l'une des régions les plus concernées
avec 1 200 000 fumeurs quotidiens.**

La campagne #MoisSansTabac a contribué, depuis son lancement en 2016, à la baisse historique de la proportion de fumeurs en France.

Se préparer au sevrage : une étape incontournable pour la réussite du défi

Parce que l'aide d'un professionnel de santé augmente de 70 % les chances de réussir son sevrage, #MoisSansTabac facilite l'accès à un entretien avec un professionnel de santé. Via un espace dédié sur le site internet, chaque participant pourra trouver un entretien d'aide à l'arrêt du tabac correspondant à ses attentes : une consultation avec un professionnel de santé en présentiel, une consultation par téléphone grâce au 39 89, des entretiens individuels ou collectifs proche de chez lui ou en visioconférence. L'objectif : rendre le dispositif encore plus efficace et augmenter les chances de succès des participants.

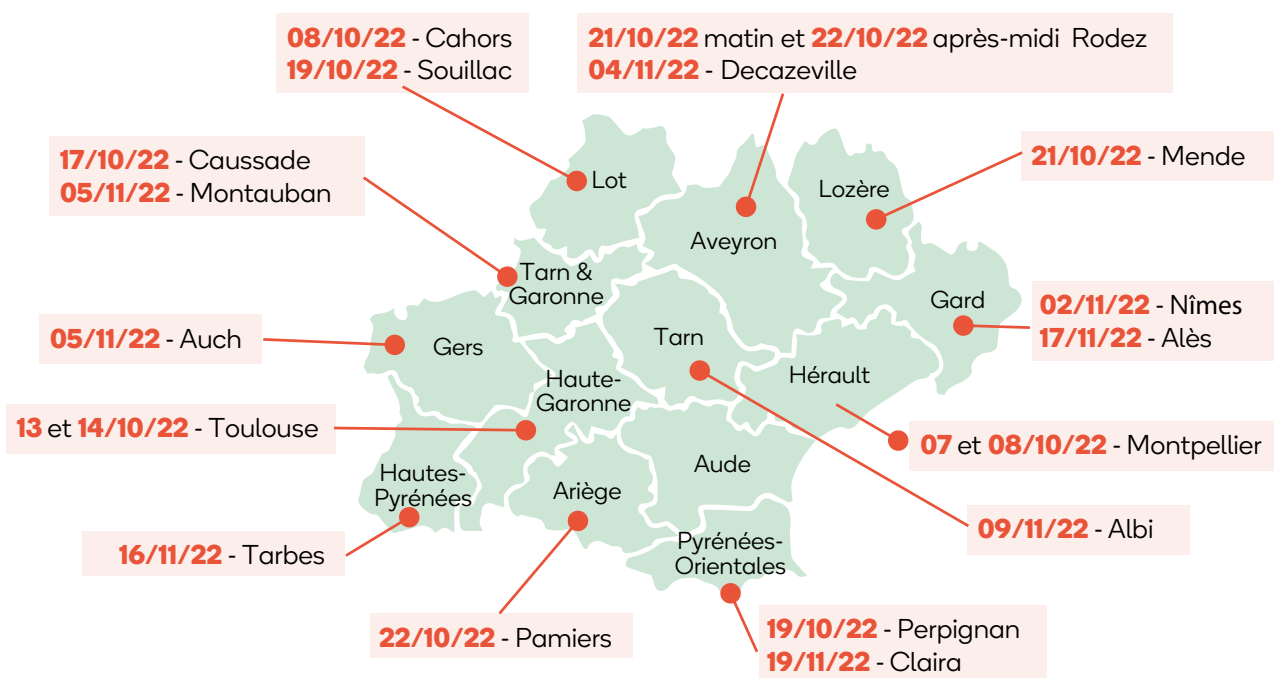
Dans le cadre de l'Appel à projets « #MoisSansTabac 2022 » porté par l'Assurance Maladie, plus de 335 projets d'aide à l'arrêt du tabac ont été retenus pour un budget de 1 584 382 euros, témoignant d'une belle mobilisation pour cette 7^{ème} édition du #MoisSansTabac.

Cette année, l'Assurance Maladie finance 34 projets dans la région Occitanie.

18 Villages #MoisSansTabac pour aller à la rencontre des fumeurs et leur entourage

De nombreuses actions de prévention et d'accompagnement sont organisées sur le territoire. Notamment, les Villages #MoisSansTabac seront déployés pour aller à la rencontre des fumeurs et de leur entourage en octobre et en novembre.

Ce dispositif événementiel itinérant, ludique et interactif sera présent dans 17 villes de la région :



Toute la journée, des tabacologues seront sur place pour conseiller et proposer une aide adaptée. D'autres professionnels de santé auront également des stands sur des thématiques en lien avec le tabagisme et seront présents pour échanger et répondre aux questions.

[CHIFFRES-CLÉS



En Occitanie



En France

LE TABAGISME

30,3 %¹ des Occitans sont **fumeurs quotidiens**, l'Occitanie, une des régions les plus concernées par le tabagisme en France.

Près des **1/4⁴** des **Français fume quotidiennement** (25,5 %).

33,3 %⁵ de la **population précaire est touchée par le tabagisme quotidien**.

Disparités hommes-femmes : **29,1 %⁵** des **hommes** (18-75 ans) versus **22 %⁵** des **femmes** sont **fumeurs quotidiens**.

LE TABAGISME EST LA PREMIÈRE CAUSE DE MORTALITÉ ÉVITABLE

7 325² **décès** sont attribuables au tabagisme en 2015. Ce qui représente **12,8 %** du total des décès survenus la même année dans la région.

1 fumeur sur 2² **décède prématurément d'une maladie liée au tabac**, soit **75 000 personnes** par an, dont **61,7 %²** du **cancer**

DE PLUS EN PLUS DE FUMEURS TENTENT D'ARRÊTER

En 2021 en Occitanie, près de **5,9 millions d'euros³** ont été **remboursés pour des Traitements Nicotiniques de Substitution**.

Entre 2014 et 2019, **1,9 million⁶** de **fumeurs ont arrêté le tabac**.

En 2021, **20 759³** personnes ont bénéficié en moyenne par mois en Occitanie de la **prise en charge des Traitements Nicotiniques de Substitution**.

¹ Source : Pasquereau A, Andler A, Guignard G, Richard JB, Arwidson P, Nguyen-Thanh V ; le groupe Baromètre santé 2017. La consommation de tabac en France : premiers résultats du Baromètre santé 2017. Bull Epidemiol Hebd. 2018;(14-15):265-73. http://invs.santepubliquefrance.fr/beh/2018/14-15/2018_14-15_1.html ; Pasquereau A, Andler R, Guignard R, Soullier N, Gautier A, Richard JB, Nguyen-Thanh V. Consommation de tabac parmi les adultes en 2020 : résultats du Baromètre de Santé publique France. Bull Epidemiol Hebd. 2021;(8):132-9. http://beh.santepubliquefrance.fr/beh/2021/8/2021_8_1.html.

² Source : Pasquereau A, Andler R, Arwidson P, Guignard R, Nguyen-Thanh V. Consommation de tabac parmi les adultes : bilan de cinq années de programme national contre le tabagisme, 2014-2019. Bull Epidemiol Hebd. 2020;(14):273-81. http://beh.santepubliquefrance.fr/beh/2020/14/2020_14_1.html ; Bulletin de santé publique tabac en Occitanie. Février 2021. (www.santepubliquefrance.fr). <https://www.santepubliquefrance.fr/regions/occitanie/documents/bulletin-regional/2021/bulletin-de-sante-publique-tabac-en-occitanie-fevrier-2021>.

³ Source : DCIR (Tous régimes).

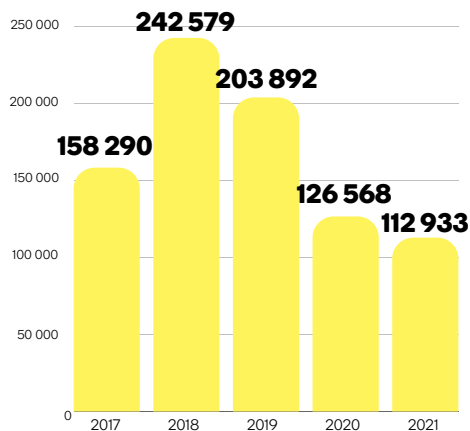
⁴ Source : Pasquereau A, Andler R, Guignard R, Soullier N, Gautier A, Richard JB, Nguyen-Thanh V. Consommation de tabac parmi les adultes en 2020 : résultats du Baromètre de Santé publique France. Bull Epidemiol Hebd. 2021;(8):132-9. http://beh.santepubliquefrance.fr/beh/2021/8/2021_8_1.html.

⁵ Source : BEH 2021.

⁶ Source : <https://www.santepubliquefrance.fr/les-actualites/2021/tabac-en-france-premieres-estimations-regionales-de-mortalite-attribuable-au-tabagisme-en-2015>.

Bilan de l'Opération *MoisSansTabac* 2021 :
nombre d'inscrits à Tabac info service

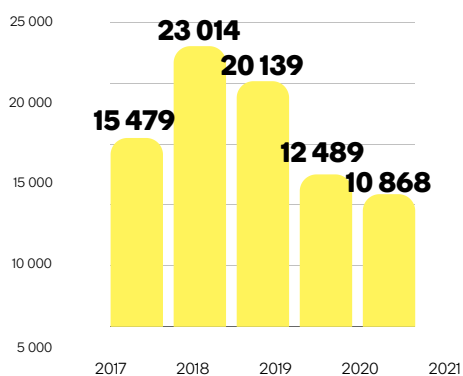
112 933 INSCRITS
EN FRANCE



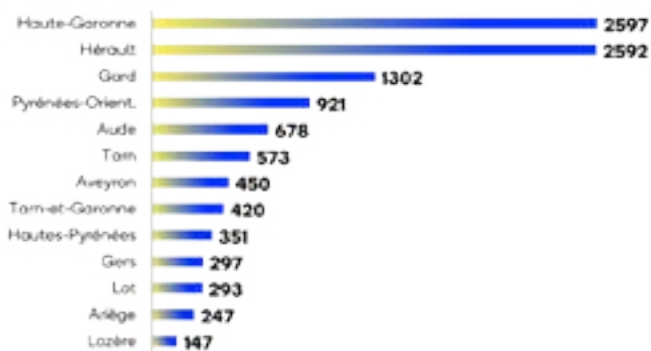
10 868 INSCRITS
EN OCCITANIE

4^{ème} RÉGION
DE FRANCE

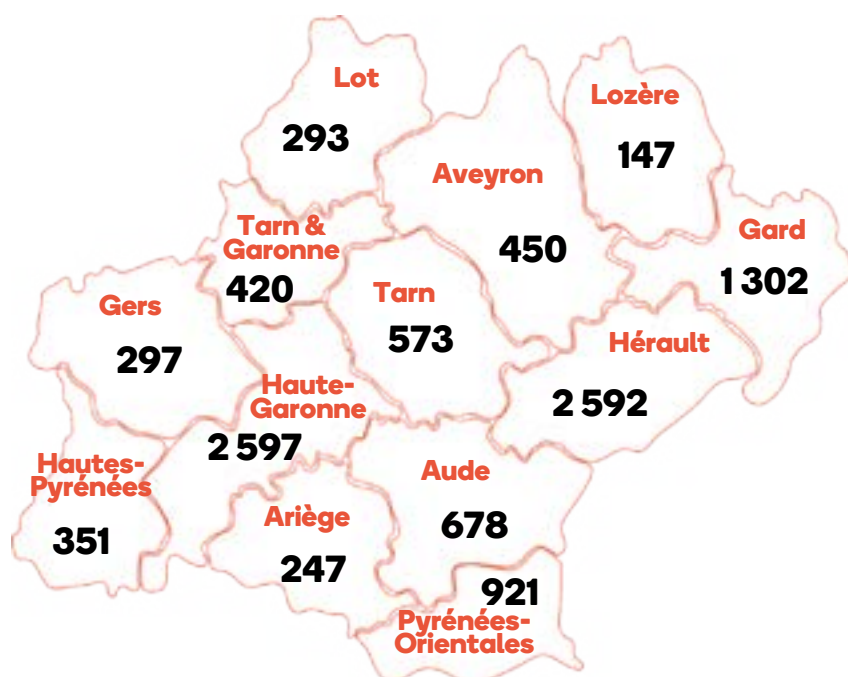
Soit **9,8 %** des inscriptions nationales



Nombre d'inscrits par département



**Nombre d'inscrits par départements
en Occitanie en 2021**



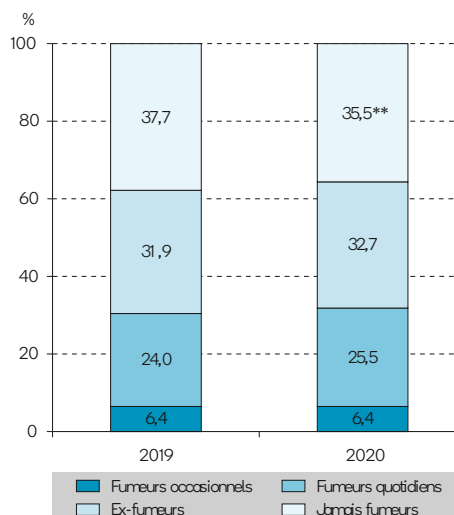
[LE TABAGISME EN OCCITANIE ET EN FRANCE : OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Prévalence du tabagisme¹

La prévalence du tabagisme a diminué en France ces dernières années, passant de 28,5 % de fumeurs quotidiens en 2014 à 24 %² en 2019. Malgré ces évolutions encourageantes, la prévalence reste très élevée en France.

En 2020, plus de trois adultes de 18-75 ans sur dix déclaraient fumer (31,8 %) et un quart déclaraient fumer quotidiennement (25,5 %). Pour l'ensemble de la période couverte en 2020, la prévalence du tabagisme et du tabagisme quotidien ne varie pas significativement par rapport à 2019. Cependant, entre 2019 et 2020, la prévalence du tabagisme quotidien a augmenté de 29,8 % à 33,3 % parmi le tiers de la population dont les revenus étaient les moins élevés. Cette augmentation est essentiellement due à une hausse entre 2019 et début 2020, avant le premier confinement. Les inégalités sociales restent ainsi très marquées en 2020, avec 15 points d'écart entre les plus bas et les plus hauts revenus.

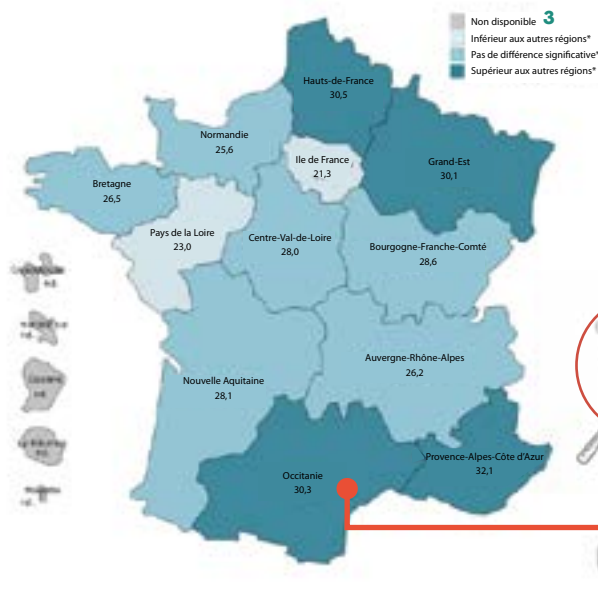
Statut tabagique des 18-75 ans en France Évolution 2019-2020



Sources : Baromètres de Santé publique France 2019 et 2020, Santé publique France.
Les * indiquent une évolution significative entre 2019 et 2020 : ** p<0,01.

Entre 2019 et 2020, les variations de la prévalence du tabagisme et du tabagisme quotidien ne sont pas significatives parmi les personnes âgées de 18 à 75 ans. L'analyse de la prévalence du tabagisme quotidien selon le sexe ne montre pas non plus d'évolution significative, l'écart entre hommes et femmes se maintenant. La proportion d'ex-fumeurs est stable, passant de 31,9 % en 2019 à 32,7 % en 2020. La part des personnes déclarant n'avoir jamais fumé diminue de 37,7 % à 35,5 % sur la période.

Prévalence du tabagisme en France en 2020



Occitanie : 30,3

Avec environ 1,2 million de fumeurs quotidiens, l'Occitanie représente l'une des régions les plus concernées par la lutte contre le tabac : 30,3 % des 15-75 ans fumaient quotidiennement en 2017 contre 25,4 % au niveau national. La région Occitanie se situait au 3^{ème} rang en termes de prévalence tabagique derrière les régions PACA et Hauts-de-France.

¹ Source : CONSOMMATION DE TABAC en 2020: BAROMÈTRE DE SANTÉ PUBLIQUE FRANCE (Étude réalisée par Anne Pasquereau Raphaël Andler, Romain Guignard, Noémie Soullier, Arnaud Gautier, Jean-Baptiste Richard, Viêt Nguyen-Than.

² Source : Observatoire français des drogues et des toxicomanies. Les addictions en France au temps du confinement. Tendances. 2020;(139):1-8. <https://www.ofdt.fr/BDD/publications/docs/efxof2a9.pdf>.

³ Source : Baromètre santé 2020, Santé publique France.

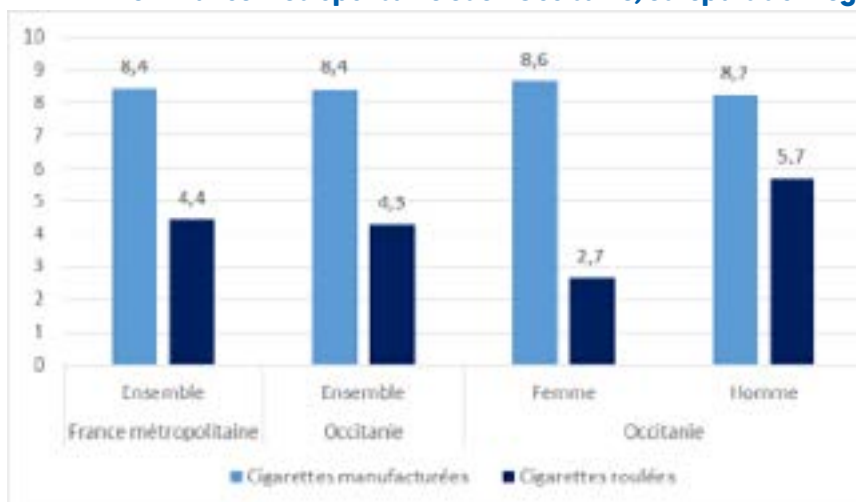
Quantité de tabac fumé¹

En 2020, les fumeurs quotidiens de 18-75 ans ont déclaré fumer en moyenne 13 cigarettes (ou équivalent) par jour. La variation par rapport à 2019 n'était pas significative (12,5 en 2019). Les femmes ont déclaré fumer en moyenne moins que les hommes avec 11,7 versus 14,1 cigarettes en moyenne par jour.



La consommation moyenne de cigarettes manufacturées était de 8,4 cigarettes par jour et 4,3 pour les cigarettes roulées, similaire à la France métropolitaine. La prévalence d'usage de la chicha était de 1,3 % contre 2,3 % en France métropolitaine.

Consommation moyenne journalière de cigarettes manufacturées et roulées des fumeurs quotidiens, en France métropolitaine et en Occitanie, et repartition régionale par sexe, en 2017



Champs : région Occitanie et France métropolitaine

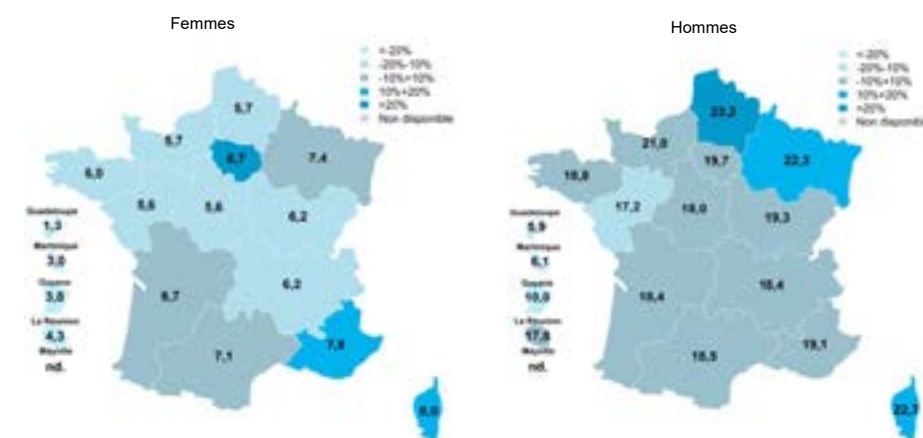
Source : Baromètre de Santé publique France 2017, Santé publique France

Mortalité attribuable au tabagisme²

Le tabac constitue la 1^{ère} cause de mortalité en France. Le nombre total de décès attribuables au tabagisme en France a été estimé à 75 000 soit 13 % du total des décès survenus en 2015.

En Occitanie, le nombre total de décès attribuables au tabagisme a été estimé à 7 325 soit 12,8 % du total des décès survenus la même année, plus élevé chez les hommes (18,5 %) que chez les femmes (7,1 %) et proche des valeurs nationales. La part des décès prématurés était de 26 %.

Fractions régionales des décès attribuables au tabagisme par sexe relativement à la fraction France entière* en 2015



* Ecart relatif pour chaque région métropolitaine par rapport à la fraction des décès attribuable au tabagisme France entière
 Champ : France entière
 Source : Certificats de décès (CépiDc), exploitation Santé publique France.

¹ Source : CONSOMMATION DE TABAC en 2020: BAROMÈTRE DE SANTÉ PUBLIQUE FRANCE (Etude réalisée par Anne Pasquereau Raphaël Andler, Romain Guignard, Noémie Soullier, Arnaud Gautier, Jean-Baptiste Richard, Viêt Nguyen-Thân).

² Source : <https://www.santepubliquefrance.fr/regions/occitanie/documents/bulletin-regional/2021/bulletin-de-sante-publique-tabac-en-occitanie-fevrier-2021>



En Occitanie, les causes les plus fréquentes de décès attribuables au tabagisme sont les cancers (61,1 % des décès annuels attribuables au tabac) suivis des maladies cardiovasculaires (22,6 % des décès annuels). Ce sont les mêmes causes principalement identifiées pour les décès attribuables au tabac chez les hommes et chez les femmes. Cependant, le cancer est plus fréquent chez les hommes que chez les femmes dont le décès attribuable au tabac (64,8 % vs 51,1 %) tandis que les maladies cardiovasculaires et les maladies respiratoires chroniques sont des causes un peu plus fréquentes pour les décès liés au tabagisme chez les femmes (respectivement 28,0 % et 15,7 %) que chez les hommes (respectivement 20,5 % et 12,1 %).

Répartition par cause des décès annuels attribuables au tabac estimés en Occitanie, en 2015

Cause de décès	Tous		Hommes		Femmes	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Cancers	4 472	61,1	3 440	64,8	1 032	51,1
Maladies cardiovasculaires	1 653	22,5	1 087	20,5	566	28,0
Maladies respiratoires chroniques	960	13,1	643	12,1	317	15,7
Maladies infectieuses*	240	3,3	136	2,6	104	5,2
TOTAL	7 325	100	5 306	100	2 019	100

* Affections aiguës des voies respiratoires inférieures, tuberculose

Champ : région Occitanie

Source : certificats de décès (CépiDc), exploitation Santé publique France

Cette mortalité évitable justifie de poursuivre les efforts de prévention en Occitanie qui représente l'une des régions où la proportion de fumeurs reste la plus importante.

Tentatives d'arrêt¹

En 2020, 29,9 % des fumeurs quotidiens avaient fait une tentative d'arrêt d'au moins une semaine au cours des 12 derniers mois. Cette proportion est en baisse significative par rapport à 2019 (33,4 %), mais reste à un niveau supérieur aux années précédentes (autour de 25 % entre 2016 et 2018).

Des fumeurs qui ont de plus en plus recours aux substituts nicotiniques pour arrêter de fumer

Depuis le 1^{er} janvier 2019, les traitements nicotiniques de substitution (patch, gomme, pastille, inhalateur...) sont remboursés à 65 % par l'Assurance Maladie par le biais d'un circuit spécifique. Le ticket modérateur peut être pris en charge par la complémentaire santé. Les substituts nicotiniques ont prouvé leur efficacité dans l'arrêt du tabac ; ils augmentent les chances de réussir de 50 % à 70 %.

Depuis la première opération de #MoisSansTabac, on observe que le remboursement de ces traitements augmente particulièrement à l'automne, ce dès le mois d'octobre et durant toute la durée de la campagne.

¹ Source : CONSOMMATION DE TABAC en 2020: BAROMÈTRE DE SANTÉ PUBLIQUE FRANCE (Etude réalisée par Anne Pasquereau Raphaël Andler, Romain Guignard, Noémie Soullier, Arnaud Gautier, Jean-Baptiste Richard, Viêt Nguyen-Than).

Le remboursement de ces traitements a été simplifié en 2019 car il n'est plus soumis à un plafonnement annuel (150 € par an auparavant), et les pharmacies peuvent désormais pratiquer la dispense d'avance de frais pour ces produits. Cette mesure a permis de développer l'accessibilité aux traitements d'aide au sevrage tabagique pour l'ensemble des fumeurs intentionnistes et, en particulier, les plus défavorisés. En effet, la prise en charge de droit commun, mieux connue des professionnels de santé et des patients, permet de supprimer l'avance de frais systématique requise dans le cadre du forfait, tout en autorisant une durée de traitement plus longue adaptée à la dépendance grâce à la disparition de la règle de seuil annuel.

Par ailleurs, les professionnels de santé sont de plus en plus nombreux à prescrire ces traitements. Ces traitements peuvent être prescrits par les médecins, sages-femmes, chirurgiens-dentistes, infirmiers et masseurs-kinésithérapeutes.



En Occitanie, en 2021, il a été remboursé 5 866 703 €¹ de traitements nicotiniques de substitution.

Les substituts nicotiniques en Occitanie Montants remboursés par département en 2021¹

	Montant remboursé en euros	Nombre de bénéficiaires en moyenne par mois *
Ariège	192 364	654
Aude	413 616	1 444
Aveyron	285 931	977
Gard	641 373	2 317
Haute-Garonne	1 306 171	4 622
Gers	177 988	636
Hérault	1 365 365	4 699
Lot	154 256	588
Lozère	58 535	224
Hautes-Pyrénées	231 926	857
Pyrénées-Orientales	396 163	1 492
Tarn	395 992	1 387
Tarn-et-Garonne	247 024	864
Total Occitanie	5 866 703	20 759

* Inclus: COMPRIMES A SUCER, DISPOSITIFS TRANSDERMIQUE, GOMMES A MACHER, PASTILLES

¹ Source : DCIR (Tous régimes) Consommation de TNS en 2021. Inclus: COMPRIMES A SUCER, DISPOSITIFS TRANSDERMIQUE, GOMMES A MACHER, PASTILLES.

[#MoisSansTabac : UN ÉVÈNEMENT COLLECTIF

Lancé par le Ministère de la Santé et de la Prévention et Santé publique France depuis 2016, en partenariat avec l'Assurance Maladie, #MoisSansTabac mise sur un élan collectif en incitant les fumeurs à arrêter de fumer tous ensemble pendant 30 jours, au mois de novembre.



Depuis la création de la campagne en 2016, **plus d'1 million de fumeurs ont participé à #MoisSansTabac.**

L'opération s'appuie sur des messages positifs autour des avantages de l'arrêt du tabac, dans un esprit de partage d'expériences entre les participants. La campagne a chaque année un franc succès chez les fumeurs et, ce, à travers différentes catégories sociales.

Elle permet aux fumeurs de relever ce défi d'un mois sans tabac de manière collective, en bénéficiant du soutien et des encouragements de leurs pairs.

Un mois sans tabac multiplie par 5 les chances d'arrêter de fumer définitivement, car après 30 jours d'abstinence, la dépendance est bien moins forte et les symptômes de manque (nervosité, irritabilité) sont moins présents.

Selon une étude du Baromètre de Santé publique France 2017, le taux d'abstinence des anciens fumeurs un an après l'opération est de 6 à 10 %, contre des taux atteignant habituellement les 3 à 5 % pour des tentatives d'arrêt réalisées en dehors de l'opération et sans aide extérieure. Ainsi arrêter le tabac lors de l'opération multiplie par deux la réussite du sevrage tabagique à un an. Cette année, l'opération #MoisSansTabac dévoile un nouveau slogan et une nouvelle charte graphique.

Une opération composée de 3 temps forts

Octobre

Recrutement des participants et préparation au sevrage

- Inciter à l'inscription à travers des témoignages et le kit d'aide à l'arrêt
- Accompagner concrètement la préparation de l'arrêt

Novembre

Accompagnement des participants au sevrage

- Mise en avant des outils d'aide à l'arrêt
- Soutien des participants à l'aide de conseils concrets

Décembre

Poursuite du sevrage et prévention de la rechute

- Valorisation des tentatives d'arrêt, réussies ou non
- Information sur la pérennité des outils d'aide à l'arrêt

Un programme d'accompagnement en 40 jours

#MoisSansTabac se révèle, depuis maintenant 7 ans, comme un défi collectif et partagé où l'accompagnement est primordial. De nombreux témoignages ont pu révéler qu'il était difficile de rompre seul la dépendance. Pour accompagner tous les participants et les soutenir au quotidien, Santé publique France, propose son programme d'accompagnement sur 40 jours composé de deux phases : 10 jours de préparation et 30 jours de défi où seront proposés chaque jour conseils, activités, challenges et encouragements.



1 10 jours pour se préparer au sevrage

La phase de préparation avant le sevrage permet aux fumeurs de s'informer, de choisir leur stratégie d'arrêt et de se tenir prêts à affronter chaque étape du sevrage tabagique. Cette année, Santé publique France souhaite accompagner les Français dans cette phase de préparation au défi #MoisSansTabac, en proposant un programme d'accompagnement sur dix jours.

10 jours pour :

- **Définir ses motivations**
Définir les motivations à l'arrêt du tabac est le premier pas primordial à la préparation du défi.
- **Découvrir son profil de fumeur**
En tenant un journal de bord, comprendre sa consommation de tabac sera décisif pour se lancer dans le défi.
- **Tester sa dépendance physique au tabac**
Le test de Fagerstörn permet de tester sa dépendance physique au tabac et par conséquent choisir la meilleure stratégie d'arrêt.
- **Informers autour de soi**
Informers ses proches est un premier pas dans le défi.

Cet accompagnement sur 10 jours pour la phase de préparation est un des leviers sur lequel compte Santé publique France pour permettre au plus grand nombre de réussir le défi.

2 30 jours pour arrêter

Le challenge commence maintenant ! Durant 30 jours, Santé publique France accompagne les participants de manière renforcée avec un programme de coaching journalier proposant un défi, un conseil de tabacologue ou une astuce pour tenir le cap.

- **Jour 1** : Santé publique France démarre fort avec un Facebook live le 1^{er} novembre, sur la page [Tabac info service](#) ou sur les groupes #MoisSansTabac de chaque région, pour écouter en direct les conseils d'une tabacologue, se retrouver et échanger avec les autres participants qui traversent la même épreuve.
- **30 jours de défis, conseils et bonnes pratiques** : faire de l'exercice, changer ses habitudes, prendre le temps de se relaxer, apprendre à refuser une cigarette, se changer les idées... Ce sont des défis au quotidien qui permettent de découper le grand défi de 30 jours en 30 défis plus simples à relever.

Des partenaires engagés sur tout le territoire

L'implication de tous les acteurs nationaux, régionaux et locaux garantit le succès de l'opération et accroît le phénomène d'adhésion grâce à une dynamique de groupe.

Piloté au niveau régional par Epidaure, le département de Prévention de l'Institut du Cancer de Montpellier (ICM), *#MoisSansTabac* est animé sur le territoire avec l'appui de l'Agence régionale de santé Occitanie et des partenaires en matière de lutte contre le tabagisme.

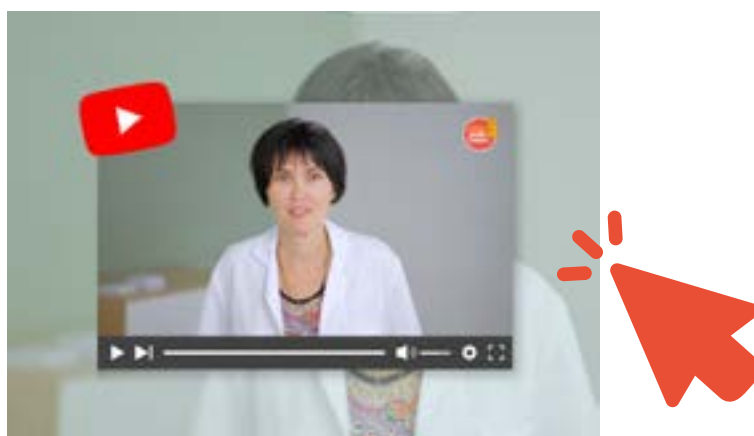
Le réseau de partenaires dans la région Occitanie s'agrandit d'année en année. Près de 70 structures se sont engagées et ont réalisées des actions de terrain.

Le rôle-clé des prescripteurs de substituts dans le sevrage

Les prescripteurs de substituts nicotiniques (médecins y compris du travail, infirmiers, sages-femmes, masseurs-kinésithérapeutes et chirurgiens-dentistes) sont des relais majeurs pour aider les fumeurs dans leur arrêt du tabac.

Des spots vidéos ont été créés en 2022 pour mettre en scène, face caméra, 6 professionnels de santé prescripteurs de substituts nicotiniques de la région Occitanie. Au total, 6 spots, un par profession ainsi qu'un spot global faisant la promotion de tous les prescripteurs ont été réalisés pour le grand public.

L'objectif de ces spots vidéos est d'inciter les fumeurs à participer au challenge et les encourager à faire appel à ces professionnels de santé pour les aider dans leur arrêt du tabac. Les spots sont diffusés en octobre et novembre sur les réseaux sociaux et en TV en octobre (chaînes du groupe TF1).



Des actions de proximité au plus près des « défumeurs »

Depuis son lancement, de nombreuses structures différentes font vivre l'opération en région : les institutions, établissements de santé, associations, établissements scolaires ou encore les entreprises permettent de mobiliser les usagers, élèves, salariés... Les caisses d'assurance maladie se mobilisent dans ce dispositif de proximité, participant ainsi à l'inscription de nombreuses actions de sensibilisation auprès de l'ensemble de la population, y compris les publics les plus éloignés du système de santé et de prévention.

Depuis la première édition du *#MoisSansTabac*, plus de 2 300 actions ont été menées en Occitanie. En 2021, c'est ainsi 320 actions ont été recensées. Malgré le contexte sanitaire toujours perturbé, les acteurs se sont adaptés pour proposer des actions respectant les gestes barrières.

Format des actions

- Affichage, stand, distribution de documentation
- Consultation individuelle ou collective pour le sevrage tabagique
- Réunion d'information, conférence
- Atelier collectif
- Manifestation événementielle

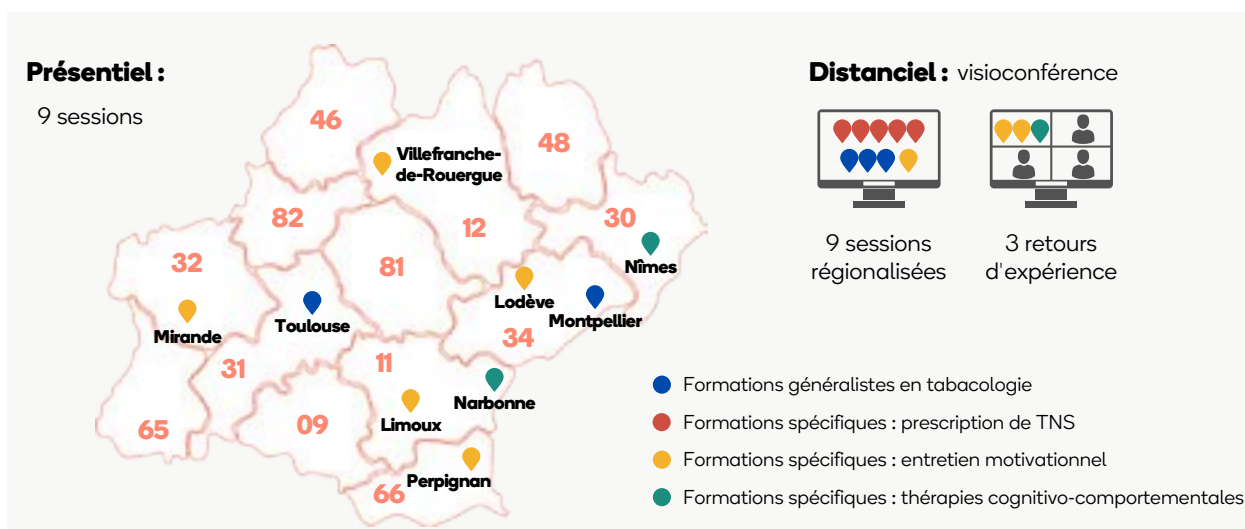
Typologie des actions ayant eu lieu en Occitanie en 2021

(source : OSCARS)

Salariés et agents	64	Chômeurs	7
Femmes enceintes, femmes allaitantes	9	Personnes en insertion professionnelle	21
Parents	7	Personnes en difficulté économique	38
Patients	31	Tout public	92
Personnes handicapées	27	Hommes	28
Habitants	10	Femme	31
Etudiants, apprentis	24	Préadolescents (10-12 ans)	10
Personnes sous-main de justice	4	Adolescents (13-18 ans)	49
Personnes immigrées	4	Jeunes (19-25 ans)	36
Personnes prostituées	1	Adultes (26-55 ans)	23
Usagers de drogues	4	Personnes de plus de 55 ans	18
Personnes sans domicile fixe	3	Autre	6

Auprès des professionnels de santé

En première ligne auprès des fumeurs, les professionnels de santé (infirmières, médecins, pharmaciens...) et du domaine médico-social et social sont massivement sensibilisés. En partenariat avec Association Addictions France, Le Souffle Occitanie et Barbara Rampillon, les professionnels de santé bénéficient de formations gratuites en tabacologie sur différentes sous-thématiques pour actualiser ou approfondir leurs connaissances afin de proposer le meilleur accompagnement au sevrage à leur patient : thérapies cognitivo-comportementales, prescription de traitements nicotiniques de substitution, technique de l'entretien motivationnel...



Pour plus d'informations sur les formations proposées au sein de votre région et sur les modalités d'inscription, contactez-nous à

moisanstabac@icm.unicancer.fr

Auprès du grand public : les villages #MoisSansTabac

Une cartographie des actions Mois sans Tabac

Une cartographie interactive est en ligne sur le site de l'Agence régionale de santé Occitanie. Les fumeurs et leur entourage peuvent retrouver les actions de proximité organisées tout au long de l'opération à côté de chez eux.

Pour chaque action, les détails sont présentés, tels que les modalités d'inscription ou le public visé, ou encore les horaires des actions, etc. Cette cartographie est actualisée en temps réel pour intégrer les derniers événements.



Retrouvez ici la
cartographie des
actions Mois sans
Tabac

Les Villages #MoisSansTabac

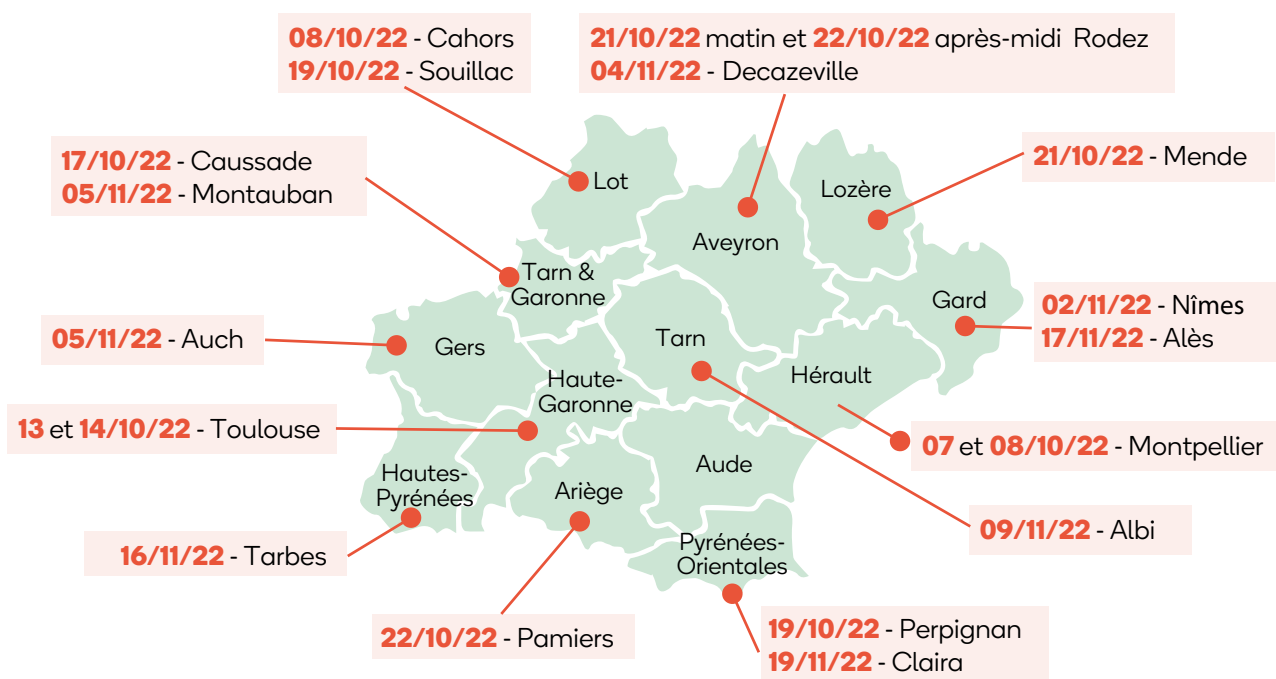
Les Villages #MoisSansTabac sont des manifestations événementielles visant à aller à la rencontre des fumeurs et de leur entourage en octobre et en novembre. Sur chaque événement, des tabacologues sont présents afin de conseiller et d'accompagner les fumeurs et leur entourage dans leur démarche de sevrage.

Les objectifs des Villages sont de sensibiliser et d'informer sur les aides disponibles gratuitement pour arrêter de fumer, et d'encourager et de préparer les fumeurs à participer au challenge et à tenter un arrêt du tabac en novembre.

Les Villages sont déployés en 2022 grâce à un dispositif itinérant qui parcourra l'Occitanie en octobre et novembre : un fourgon modulable pour proposer aux fumeurs :

- des stands d'informations générales sur le sevrage tabagique,
- des kits d'aide à l'arrêt du tabac,
- des entretiens individuels gratuits avec des tabacologues sur place, sans réservation,
- des ateliers « comment éviter la prise de poids quand on arrête de fumer »,
- des goodies et autres objets promotionnels.

18 villages #MoisSansTabac seront déployés en 2022.



Le premier a eu lieu à Montpellier, les vendredi 7 et samedi 8 octobre 2022.

Auprès des entreprises

Les employeurs sont une cible majeure de l'opération #MoisSansTabac. Les partenaires de l'opération ont organisés des actions au sein des entreprises pour rendre le challenge le plus visible possible : des stands d'information, des campagnes d'affichage, des consultations et la création de contenus informatifs diffusés en ligne auprès des salariés.

Notamment, en 2021, Epidaure a renforcé l'accompagnement méthodologique des employeurs et a communiqué largement sur le déploiement de l'opération via la Société Régionale de Médecine du Travail.

Exemple d'une action menée en 2021 en partenariat avec le service de santé au travail Aipals, et déployée auprès des salariés de l'entreprise de transport Transdev sur leur site de Castelnau-le-Lez (Hérault).



L'appel à projets de l'Assurance Maladie

En complément du dispositif de communication, l'Assurance Maladie a renouvelé cette année son appel à projets pour des actions financées par le fonds de lutte contre les addictions aux substances psychoactives.

Son objectif : financer des initiatives locales et actions de terrain des caisses d'assurance maladie et de leurs partenaires, en privilégiant celles qui accompagnent des fumeurs dans leur démarche de sevrage pendant #MoisSansTabac : stands d'information, consultations individuelles, ateliers collectifs, remises gratuites de substituts nicotiniques...

Malgré la crise sanitaire, l'implication des caisses d'assurance maladie est restée très forte puisque 88 % d'entre elles ont soutenu des projets en 2021 : 90 caisses d'assurance maladie (CPAM) ainsi que 3 caisses générales de Sécurité sociale (CGSS) (Guadeloupe, la Martinique et la Réunion) ont mobilisé leurs équipes et leurs partenaires pour porter plus de 322 projets sur l'ensemble du territoire lors de cette édition 2021, avec un montant de près de 1,56 millions d'euros de subventions accordées.

Chaque projet, multidimensionnel, comporte le déploiement d'actions diverses et complémentaires : actions d'informations et de sensibilisation des fumeurs au cours du mois d'octobre, suivies d'actions concrètes d'accompagnement à l'arrêt du tabac pendant tout le mois de novembre, dans le respect des gestes barrières et des règles sanitaires en vigueur.

Les projets ciblent notamment les populations prioritaires : publics en situation de précarité sociale, les jeunes, les étudiants, les femmes enceintes, des personnes atteintes de pathologies chroniques ou encore aux personnes placées sous-main de justice.

FOCUS : LES INÉGALITÉS SOCIALES RELATIVES AU TABAGISME

Le tabagisme est plus fréquent dans les milieux les moins favorisés, en France comme dans la plupart des pays : il serait ainsi responsable d'environ la moitié de la différence d'espérance de vie entre les catégories sociales les plus aisées et les moins aisées.

La diminution du tabagisme observée en France concerne notamment, dès 2017, les personnes ayant les niveaux de diplôme et de revenus les moins élevés ainsi que les demandeurs d'emplois et se poursuit en 2018 chez les personnes non diplômées. C'est la première fois que les inégalités sociales en matière de tabagisme cessent de croître.

Cependant, entre 2019 et 2020, la prévalence du tabagisme quotidien a augmenté de 29,8 % à 33,3 % parmi le tiers de la population dont les revenus étaient les moins élevés. Cette augmentation est essentiellement due à une hausse entre 2019 et début 2020, avant le premier confinement, une stabilisation étant notée en post-confinement. Les inégalités sociales restent ainsi très marquées en 2020, avec 15 points d'écart entre les plus bas et les plus hauts revenus¹.

De plus, le gradient social reste très marqué : les personnes les moins favorisées (chômeurs, personnes peu ou pas diplômées, revenus faibles) sont plus fréquemment fumeuses que les autres. Tout cela doit inciter à poursuivre et renforcer les actions menées pour réduire ces inégalités.

Les données de ces enquêtes montrent également que les fumeurs socialement défavorisés sont aussi nombreux à avoir envie d'arrêter de fumer que les autres, et à faire des tentatives d'arrêt du tabac, mais qu'ils échouent davantage.

¹ Source : Pasquereau A, Andler R, Guignard R, Soullier N, Gautier A, Richard JB, Nguyen-Thanh V. Consommation de tabac parmi les adultes en 2020 : résultats du Baromètre de Santé publique France. Bull Epidemiol Hebd. 2021;(8):132-9. http://beh.santepubliquefrance.fr/beh/2021/8/2021_8_1.html.

Face à ces constats, et dans un objectif de réduction des inégalités sociales de santé, il est nécessaire de faire en sorte que les fumeurs socialement défavorisés bénéficient de davantage de soutien dans leur démarche d'arrêt du tabac.

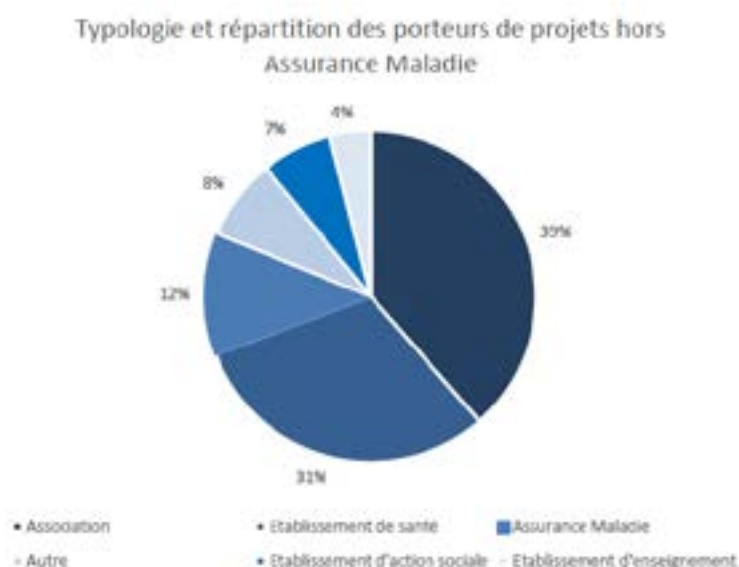
Ce soutien sera probablement d'autant mieux perçu et reçu qu'il émanera d'acteurs locaux, intégrés au tissu médical et social du territoire du fumeur. Afin de s'inscrire dans une démarche d'universalisme proportionné, cette démarche, s'adressant spécifiquement aux fumeurs socialement défavorisés, doit être menée en complément des mesures universelles d'incitation et d'aides à l'arrêt du tabac (campagnes nationales, accessibilité d'aides validées pour tous les fumeurs...).

Si les effets de la crise sanitaire se sont encore fait ressentir en 2021, avec 19 projets remontés par les caisses comme totalement annulés, les annulations sont bien moindres qu'en 2020, année qui avait vu l'annulation de plus de 100 projets. Les projets remontés comme annulés en 2021 représentent un montant alloué et non utilisé de 64 000 euros.

De nombreux autres projets ont été maintenus de façon partielle, les caisses et porteurs de projets ayant fait preuve d'une forte capacité d'adaptation et d'innovation pour mener à bien leurs actions malgré le contexte sanitaire (ateliers ou consultations en visio-conférence, campagnes d'affichage et de communication en ligne, etc.).

En 2021, les 227 projets portés par des promoteurs extérieurs à l'Assurance Maladie se répartissent selon les catégories suivantes¹ :

- En majorité, des associations (99 projets en tout), notamment des comités départementaux de l'Association Addictions France (35 projets) et de la Ligue contre le cancer (10 projets).
- Des établissements de santé (79 projets), notamment des maisons de santé pluriprofessionnelles, des unités ou pôles d'addictologie, des centres hospitaliers ou centres hospitaliers universitaires, etc.
- Des établissements d'action sociale (17 projets), notamment en direction des jeunes (Maison des Adolescents, mission locale, etc.).
- Des établissements d'enseignement (11 projets) secondaire et supérieur.
- D'autres types de porteurs, parmi lesquels des collectivités territoriales, structures de la PJJ, etc.



¹ Source : Oscars.

Typologie d'actions et indicateurs quantitatifs¹

Selon le cahier des charges de l'appel à projets, tous les projets devaient comporter des actions concrètes d'accompagnement au sevrage tabagique destinées à des publics prioritaires.

Au total, sur la base des éléments déclaratifs des caisses et des porteurs de projets, on peut estimer en 2021 :

- le nombre de personnes sensibilisées à plus de 203 000,
- le nombre de fumeurs recrutés pour participer à l'opération *#MoisSansTabac* à près de 9 600,
- le nombre de personnes réellement venues aux actions d'accompagnement à 6 500,
- le nombre de personnes qui se sont vu remettre des TNS gratuitement dans le cadre de l'opération à près de 3 150.

À noter : ces indicateurs sont à la baisse par rapport aux années précédentes, en raison d'un nombre plus faible de projets présentés et retenus notamment en raison des effets de la crise sanitaire (322 en 2021 vs. 388 en 2020 et 360 en 2019).

Les actions d'accompagnement au sevrage tabagique ont essentiellement consisté en des consultations individuelles ou collectives, le plus souvent en visioconférence (686 actions, soit 56%), ainsi qu'en des ateliers collectifs (351 actions, soit 29 %).

Enfin, la plupart des projets ont proposé à leurs bénéficiaires un relais après *#MoisSansTabac* : orientation vers un CSAPA, vers des structures d'aide à l'arrêt, vers un tabacologue, le médecin traitant, etc.

Malgré un contexte toujours perturbé par les conséquences de la crise sanitaire, qui a entraîné une baisse du nombre de candidatures à l'appel à projets et empêché la tenue de nombreuses actions, aboutissant notamment à l'annulation totale d'au moins 19 projets, les caisses et les porteurs de projets sont restés très mobilisés cette année encore.

La campagne *#MoisSansTabac* 2021 a ainsi permis d'accompagner au mieux les populations dans leurs tentatives d'arrêt du tabac, et notamment les publics identifiés comme prioritaires, en s'adressant en premier lieu aux jeunes, aux étudiants et apprentis, aux personnes en difficulté socio-économique ou encore aux personnes placées sous-main de justice.

ACTIONS DE PROXIMITÉ RÉALISÉES EN 2022 EN OCCITANIE

Pour 2022, 34 actions sont financées par la Cnam pour un total de 195 599 €. De nombreux dispositifs d'accompagnement et d'aide à l'arrêt du tabac (consultations de tabacologie, ateliers...) sont prévus sur l'ensemble du territoire, dans le respect des gestes barrières et des consignes sanitaires.

¹ Source : Oscars.

[LES **AIDES** À **DISPOSITION** DES **FUMEURS**

L'opération *#MoisSansTabac* compte chaque année de plus en plus de participants formant une communauté pour laquelle le lien, le partage d'expérience et d'astuces sont primordiaux pour réussir à surmonter l'envie de fumer. C'est en ce sens que Santé publique France a développé un ensemble d'outils pour permettre aux fumeurs de se sentir accompagnés et guidés.

Le site **Tabac info service**

Le site [Tabac info service](#), dispositif majeur de l'accompagnement à l'arrêt du tabac, a été repensé en 2020 pour faciliter la navigation et l'accès à l'information par le biais de contenus plus pertinents et plus synthétiques.

Les participants au défi *#MoisSansTabac* peuvent établir un diagnostic clair de leur tabagisme avec des points détaillés sur leur dépendance physique, leur motivation, et leur confiance. En parallèle, les fumeurs peuvent accéder à de nombreuses informations relatives aux différentes stratégies d'arrêt [comme les substituts nicotiniques, les traitements médicamenteux (bupropion ou varénicline) ou encore la cigarette électronique].

En complément, des témoignages viennent alimenter et répondre aux questions que les fumeurs se posent pendant la période de sevrage. Ces récits, provenant de profils hétéroclites, apportent de l'espoir et de la motivation durant le mois et renforce la force du collectif au cours de l'arrêt.



L'application **Tabac info service** de l'Assurance Maladie



L'application d'e-coaching [Tabac info service](#), conçue par l'Assurance Maladie en partenariat avec Santé publique France et avec le concours de la Société francophone de tabacologie, propose, quant à elle, un programme d'e-coaching 100 % personnalisé, des conseils, des astuces et des mini jeux comme des vidéos de soutien.

Grâce à un tableau de bord, les participants peuvent visualiser les bénéfices sur leur santé et les économies réalisées en temps réel. Sur l'application, les fumeurs peuvent fixer à l'avance une date d'arrêt de la cigarette et suivre ainsi un compte à rebours pour les motiver.

L'application permet de lire la majorité des contenus sans avoir besoin de s'inscrire, en offrant un accès aux informations et activités directement depuis l'écran de la Home. Elle s'est enfin enrichie de nouvelles vidéos sur la grossesse et la contraception, et de nouveaux contenus liés à la campagne *#MoisSansTabac*.

Télécharger l'application



Le 39 89 : la ligne téléphonique gratuite

Le 39 89 est la ligne téléphonique de Tabac info service. Elle met en relation des fumeurs avec des professionnels de l'arrêt du tabac. Cet échange téléphonique est un accompagnement entièrement gratuit, offrant un suivi personnalisé.



Elle est accessible à tous du lundi au samedi, de 8h à 20h, pour poser des questions à un conseiller. Si le fumeur souhaite approfondir le sujet, il peut alors être mis en relation avec un tabacologue. Ensemble, ils peuvent ainsi faire le point sur la consommation quotidienne du fumeur et trouver une stratégie d'arrêt personnalisée. C'est toujours le même tabacologue qui accompagne le participant, avec des rendez-vous téléphoniques réguliers.



87 % des utilisateurs du 39 89 déclarent que ce suivi les a aidés dans leur arrêt du tabac.

selon Santé publique France



#MoisSansTabac, ça se passe aussi sur les réseaux sociaux en Occitanie

Santé Publique France et l'Assurance Maladie proposent **aux participants de se retrouver en communauté pour partager leur expérience, trouver du soutien et des informations utiles**. Le groupe Facebook « Les Occitans #MoisSansTabac » regroupe plus de 2 000 fumeurs et anciens fumeurs qui se soutiennent toute l'année dans leur arrêt du tabac. Ces pages sont alimentées au quotidien avec des vidéos et des posts pour aider les personnes à se détendre, à s'organiser, à modifier leurs habitudes tout en maintenant un lien avec toute la communauté.



Les réseaux sociaux de #MoisSansTabac en Occitanie :



La page Facebook publique "Le Mois sans tabac en Occitanie"

<https://www.facebook.com/MoisSansTabacOccitanie/>



Le groupe Facebook privé "Les Occitans #MoisSansTabac"

<https://www.facebook.com/groups/LanguedocRoussillonMoisSansTabac>



Le compte Instagram @mois_sans_tabac_occitanie

https://www.instagram.com/mois_sans_tabac_occitanie/



Le compte Twitter @MoisSansTabacOc

<https://twitter.com/MoisSansTabacOc>



Le compte LinkedIn Mois sans tabac Occitanie

<https://www.linkedin.com/company/mois-sans-tabac-occitanie>

Les kits d'aide à l'arrêt

Pour aider les fumeurs à se lancer dans l'arrêt et à tenir bon, ils peuvent commander l'emblématique kit d'arrêt du tabac. À l'intérieur, ils trouveront :

- le programme 40 jours avec des défis et conseils quotidiens pour les accompagner,
- une roue pour calculer leurs économies,
- des informations sur tous les outils disponibles pour les aider,
- des précisions pour bénéficier d'un entretien offert avec un professionnel de santé ou un tabacologue.



Comment l'obtenir ?

En le commandant via le site [#MoisSansTabac](https://www.mois-sans-tabac.fr), après l'inscription en ligne.

Des outils adaptés pour le milieu du travail

Le milieu du travail, un environnement favorable au développement d'actions de prévention et de promotion de la santé

Les secteurs d'activités de l'hébergement et de la restauration, de la construction et des activités immobilières sont ceux où l'on observe la prévalence du tabagisme la plus élevée. Afin d'accompagner les employeurs de ces secteurs, des affiches spécifiques sont mises à leur disposition sur l'espace partenaire du site *Mois sans tabac* pour inviter les travailleurs à se questionner sur leur consommation de tabac et à s'inscrire au défi *Mois sans tabac*.



Lors de la dernière édition de *Mois sans tabac*, en 2021, près de 5 000 structures se sont inscrites sur le site qui leur est dédié et ont commandé les outils (affiches, dépliants vidéos, campagne 39 89) mis à disposition.

Par ailleurs, Santé publique France a lancé le 31 mai 2022, la plateforme « Les Employeurs pour la Santé », un dispositif inédit pour accompagner les structures publiques, privées et associatives, qui met à leur disposition des [outils adaptés](#) les aidant à déployer au sein de leur structure une politique de prévention du tabagisme, au rythme qui leur convient.

[À PROPOS



Pilote de l'opération #MoisSansTabac en Occitanie, l'Agence régionale de santé soutient la mobilisation de tous les acteurs locaux et régionaux dans ce dispositif innovant de santé publique et de lutte contre le tabagisme. L'Agence régionale de santé Occitanie veille en priorité à impliquer les jeunes de la région dans cette opération. Pour accompagner tous les participants qui le souhaitent dans une démarche active d'arrêt du tabac, l'Agence régionale de santé mobilise les professionnels de santé et les établissements sanitaires de la région.



www.occitanie.ars.sante.fr



Epidaure, Département Prévention de l'Institut du cancer de Montpellier (ICM), a pour principale mission la prévention des cancers par l'éducation pour la santé. Il développe des études et des actions dans le domaine de la prévention auprès de la population générale et auprès des patients. Il est également le Centre Ressources Prévention Santé de l'Académie de Montpellier.

Ce Département Prévention, qui est devenu une référence locale, nationale et internationale dans ce domaine, est une composante majeure de l'ICM qui regroupe par ailleurs les activités de soins, de recherche et de formation et qui est membre du réseau Unicancer, partenaire national de l'opération *Mois sans tabac*.

Retrouvez l'ensemble des informations et actualités de *Mois sans tabac* en Occitanie sur la nouvelle page dédiée :



<https://www.icm.unicancer.fr/fr/mois-sans-tabac-occitanie>



UNE MISSION FONDAMENTALE DE L'ASSURANCE MALADIE

Parce que prévenir vaut mieux que guérir, l'Assurance Maladie intervient en amont de la maladie et de ses complications et veille à accompagner les assurés qui, à certains moments de la vie, sont plus vulnérables.

Pour ce faire, elle agit à trois niveaux.

Tout d'abord, qu'il s'agisse de tabagisme, de surpoids, de diabète, de maladies cardiovasculaires ou de santé au travail, elle encourage les comportements favorables à la santé avant même que les pathologies n'apparaissent. Sa branche risques professionnels accorde ainsi des aides financières aux entreprises qui investissent pour renforcer la prévention (plus de 50 millions d'euros par an).

Ensuite, elle soutient le dépistage et la vaccination à travers des offres spécifiques et la conduite de campagnes nationales de sensibilisation. Bien connu, le bilan bucco-dentaire gratuit (MT' Dents) qu'elle propose chaque année à plus de six millions de personnes est emblématique de son action ; on sait moins qu'elle crée aussi les conditions financières (rémunération sur objectifs de santé publique) pour encourager les professionnels de santé à développer différents actes de prévention.

Enfin, parce qu'il y a des moments dans la vie où une prise en charge standard ne suffit pas (grossesse, hospitalisation, maladie chronique, handicap...), l'Assurance Maladie prend soin des personnes concernées à travers un suivi personnalisé et attentionné. Elle accompagne aujourd'hui plus de 700 000 personnes diabétiques pour les aider à mieux vivre avec leur maladie.



Site Internet : www.ameli.fr



L'Instance Régionale d'Education et Promotion de la Santé (IREPS) Occitanie est mobilisée sur le déploiement du #MoisSansTabac dans 11 départements de la Région : elle soutient les dynamiques territoriales autour de cette campagne en appui de chaque délégation départementale de l'Agence régionale de santé et accompagne les acteurs dans l'élaboration ou la mise en œuvre de leurs actions. Elle s'inscrit résolument dans une approche positive portée par cette opération nationale, en écho aux principes de la démarche en promotion de la santé. Elle travaille ainsi auprès des professionnels sur une approche qui intègre notamment la question de l'environnement du fumeur et de son entourage.



www.ireps-occitanie.fr

Contacts presse :

Agence régionale de santé Occitanie

Sébastien Pageau

sebastien.pageau@ars.sante.fr

04 67 07 20 14 - 06 82 80 79 65

ICM

Léa Gajac

lea.gajac@icm.unicancer.fr

04 67 61 25 55

Assurance Maladie

David Lopez

david.lopez@assurance-maladie.fr

04 99 52 56 62 – 07 78 84 47 05

